

Notification 2023/030

6 octobre 2023

NOTIFICATION AUX PARTIES

RAPPEL : DATE LIMITE POUR COMMENTAIRES SUR LES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT AUX ANNEXES DE LA CONVENTION

Par le biais de la Notification 2023/015 et conformément au paragraphe 3 de l'Article XI de la Convention, les Parties ont été invitées à communiquer au Secrétariat tout commentaire sur les propositions d'amendement des Annexes de la Convention avant le 24 août 2023. Compte tenu de l'utilité des consultations après la soumission d'une proposition d'inscription - réaffirmée par la 52e réunion du Comité permanent (StC52, 2021) - et du report de la COP14 de la CMS (12-17 février 2024), cette date limite a été prolongé, par la [Notification 2023/019](#). Les Parties sont donc invitées à communiquer tout commentaire sur les propositions au Secrétariat (cms.secretariat@cms.int) **avant le 14 décembre 2023**. Tous les commentaires soumis jusqu'à cette date seront publiés par le Secrétariat dans le cadre de la documentation de la COP14.

Les propositions ont été discutées lors de la sixième réunion du Comité de session du Conseil scientifique de la CMS (Bonn, Allemagne, 18 – 21 juillet 2023). Les commentaires du Conseil scientifique sont disponibles sur le [site Web de la CMS](#). La décision quant à accepter ou non les amendements proposés sera prise à la COP14.

Les espèces couvertes par les propositions reçues à la date limite (26 mai 2023) sont indiquées dans le tableau figurant à l'Annexe de la présente notification. La/les Partie(s) proposant l'amendement est/sont également indiquée(s). Le texte intégral de toutes les propositions est affiché sur le [site Web de la CMS](#) (Propositions d'amendement des Annexes de la CMS), et est disponible en anglais, français et espagnol.

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>

Nom commun	Nom latin	Partie(s)	Annexes
Mammifères			
Lynx d'Eurasie	<i>Lynx lynx</i>	Macédoine du Nord (auteur de la proposition), Albanie, Bosnie-Herzégovine, Ouzbékistan (coauteurs de la proposition)	II
Lynx des Balkan	<i>Lynx lynx balcanicus</i>	Macédoine du Nord (auteur de la proposition), Albanie, Bosnie-Herzégovine, Ouzbékistan (coauteurs de la proposition)	I
Chat de Pallas	<i>Felis manul</i>	Kazakhstan (auteur de la proposition), Ouzbékistan (coauteur de la proposition)	II
Guanaco	<i>Lama guanicoe</i>	Bolivie, Chili, Paraguay, Pérou	II
Grand dauphin de Lahille	<i>Tursiops truncatus gephyreus</i>	Argentine, Brésil, Uruguay	I & II
Marsouin commun	<i>Phocoena phocoena</i> (population de la Baltique proprement dite)	Union européenne et ses États membres	I
Oiseaux			
Pélican thage	<i>Pelecanus thagus</i>	Chili, Équateur, Panama, Pérou	I & II
Pluvianeau de Magellan	<i>Pluvianellus socialis</i>	Argentine, Chili,	I
Gypaète barbu	<i>Gypaetus barbatus meridionalis</i> (Population d'Afrique australe)	Afrique du sud	I
Poissons			
Requin taureau	<i>Carcharias taurus</i>	Brésil, Panama	I & II
Guitare de mer fousseuse	<i>Glaucostegus cemiculus</i>	Israël	II
Guitare de mer fousseuse	<i>Glaucostegus cemiculus</i> (Population de la Méditerranée)	Israël	I
Raie aigle vachette	<i>Aetomylaeus bovinus</i>	Israël	II
Raie aigle vachette	<i>Aetomylaeus bovinus</i> (Population de la Méditerranée)	Israël	I
Mourine fousseuse	<i>Rhinoptera marginata</i>	Israël	II
Mourine fousseuse	<i>Rhinoptera marginata</i> (Population de la Méditerranée)	Israël	I
Dourada	<i>Brachyplatystoma rousseauxii</i>	Brésil, Panama	II
Piramubata	<i>Brachyplatystoma vaillantii</i>	Brésil	II